



## Urgent placement d un enfant d origine maricaine et mineur a la s

Par **citoyennefrancaise**, le **21/06/2013** à **14:54**

Dans les grandes lignes cet enfant est issu du Maroc. ses parents ne pouvant pas l elever l ont confié a une personne de la famille en France sur Paris.

cette derniere lui a fait subir toute sorte de maltraitances, et l'a consideré comme un enfant esclave. On a la preuve mais pas la portée des maltraitances. L'enfant n' en parle pas trop.

Ce dernier S est plaint autour de lui, ainsi qu à ses parents rien n a été fait jusqu'à ce que cette femme de paris decide de s en debarrasser le 15 juin dernier en l abandonnant au maroc sans rien.

Il parvient a retourner chez sa famille. Ces derniers, non ses parents, obtiennent pour lui un retour en france pour qu il puisse porter plainte et rester terminer ses etudes.

Il est arrivé hier soir chez ma famille. Nous avons eu pour consigne d appeler la police des son retour en France pour qu il soit pris par les services sociaux.

Nous devons maintenant qu il est arrivé appeler les services sociaux. Cependant un membre de ma famille s est propose d etre son tuteur et de le placer dans un internat. En effet cette personne ne peut accueillir l enfant chez elle.

Ou alors le placer dans une famille d accueil de la meme ville que nous afin qu il ait des reperes.

Quelle est la marche a suivre? Nous avons peur que l enfant retourne sur paris et nous sommes dans l ain.

pour plus d informations je peux passer en mode telephone pour poser des questions a l enfant pour le detail